

BFT SELECTION RENDEMENT 2026 - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2025

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 180,72 (EUR)
(Part C/D) 975,14 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/04/2025
Actif géré : 283,65 (millions EUR)
Code ISIN : (C) FR0013222379
(Part C/D) FR0013222387
Indice de référence : Aucun

L'objectif de BFT Sélection Rendement 2026 est d'atteindre une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) de 2,40% à échéance 2026, après prise en compte des frais maximum, sur un horizon de placement de 2 ans et 10 mois, soit du 31/01/2024, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2026. A titre d'information, au 15 décembre 2023, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2026 était de 2,38%.

La stratégie du fonds est principalement une stratégie de portage qui consiste à gérer un portefeuille d'obligations spéculatives à haut rendement (de notation comprise entre BB+ et B- par S&P ou jugée équivalente par BFT IM) émises par des émetteurs principalement européens.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans et 10 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le fonds mettait en oeuvre une stratégie de portage d'obligations privées à horizon 2024
B : A compter du 31/01/2024, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	
Depuis le	24/03/2017	31/12/2024	31/03/2025	31/01/2025	30/04/2024	29/04/2022	30/04/2020
Portefeuille	18,07%	1,25%	0,27%	0,68%	6,02%	11,12%	23,58%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	5,38%	5,33%	-4,29%	2,44%	-1,62%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,84
Sensibilité crédit	0,86
*Yield to Maturity (YTM) ³	4,29%
*Yield To Worst (YTW) ⁴	3,98%
Notation moyenne	BB-
Spread moyen ²	217
Nombre de lignes (obligations)	115
Nombre émetteurs (obligations)	102

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ Yield to Maturity (YTM)* : correspond au taux de rendement actuariel brut calculé à une date donnée dans l'hypothèse du remboursement à maturité des obligations constituant le portefeuille.

⁴ Yield to Worst (YTW)* : correspond à une estimation à une date donnée du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres pourraient être remboursée par anticipation au gré de l'émetteur (Call).

*Ces taux de rendement actuariels bruts sont donnés à titre indicatif, ils sont fondés sur des hypothèses de marché à un moment donné et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,97%	2,28%	3,33%
Ratio de sharpe	2,79	0,39	0,91

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-22,26%
Délai de recouvrement (jours)	446
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-14,74%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	5,29%

OBLIGATAIRE ■



Dung Anh Pham
Gérante de portefeuille



Jean Larroque-Laborde
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

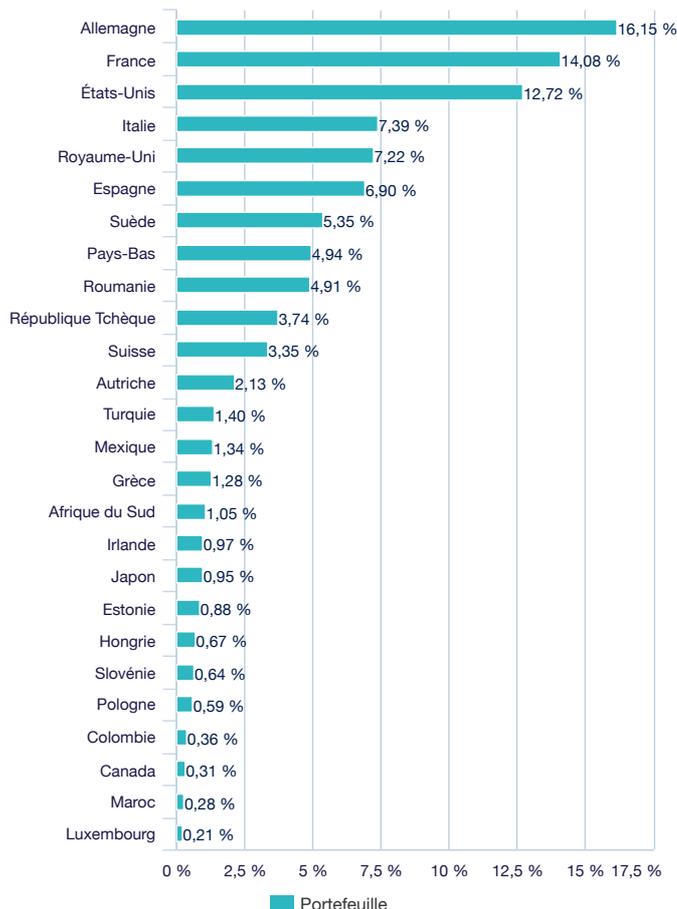
En avril, les marchés financiers font face à la guerre commerciale et à ses conséquences probables. Le 2 avril, D. Trump décrète des droits de douanes de 10% sur toutes les importations (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA) et des tarifs réciproques (UE 20%, Chine +34% ...). Selon la plupart des estimations, ces tarifs coûteraient 1 à 2 points de pourcentage (ppt) à la croissance américaine et entre 0.4 et 1 ppt à la croissance de l'Eurozone. Les perspectives mondiales se dégradent, les craintes de récession aux Etats-Unis augmentent. S'ensuit une poussée d'aversion au risque qui précipite la chute des actions et le repli vers les valeurs refuge traditionnelles dont les obligations d'Etat américaines et allemandes. Puis, des discours de membres de la Fed ravivent des doutes quant à la pertinence d'assouplir la politique monétaire, vu la brusque remontée des anticipations d'inflation et les pressions inflationnistes liées aux tarifs. Les marchés obligataires s'en font l'écho et le taux 10 ans bondit de 3.9% à 4.5% aux Etats-Unis, poussant l'administration Trump à faire machine arrière. Le 9 avril, une suspension de 90 jours pour les tarifs « réciproques » est annoncée. Le délai ouvre la voie aux négociations, et suscite l'espoir d'accords qui préserveraient l'activité et la rentabilité des entreprises.

Les données d'activité (commandes, consommation ...), distordues par des comportements d'anticipation pré-tarif, montrent une certaine résilience mais les enquêtes révèlent une chute de la confiance, surtout chez les consommateurs américains et dans les services. Les prévisions du consensus sont brutalement révisées et tablent sur une croissance 2025-26 d'à peine 1.5% aux Etats-Unis et voisine de 1% en Eurozone. Sans surprise, la BCE baisse le taux de dépôt à 2.25%. Confiante sur la trajectoire d'inflation, elle s'inquiète de l'activité vulnérable à la perte de confiance et à la guerre commerciale. Les marchés de Futures escomptent entre 2 à 3 baisses de taux de la BCE d'ici la fin d'année. Pour la Fed, la détente implicite est passée de ≈ -75 pdb fin mars à ≈ -100 pdb fin avril.

Les espoirs d'apaisement de la guerre commerciale et un solide début de la saison des résultats du 1^{er} trimestre 2025 permettent aux grands indices actions de clôturer avril quasiment sur leurs niveaux de début de mois. Le taux 10 ans s'effrite à peine à 4.16% aux Etats-Unis et se détend (-29 pdb) à moins de 2.5% en Allemagne et 3.2% en France.

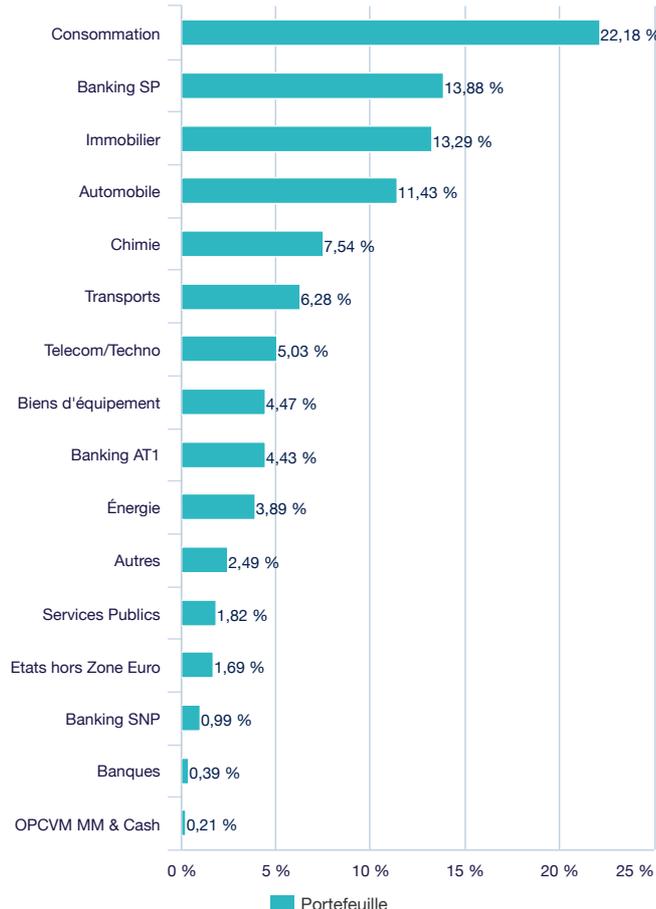
Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 29 bps et clôture à 276bps. La performance de BFT Sélection Rendement 2026 est en hausse de 0.27% sur le mois. Le fonds a apporté ses titres à l'offre de remboursement anticipée faite par l'émetteur. Par ailleurs, les titres Getlink et Altareit ont été remboursés par leur émetteur. Le fonds a cédé ses expositions à Grand City et PPF Telecom. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Le portefeuille est constitué de 115 obligations. Les principaux pays sont la France, Etats-Unis et Allemagne.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* En pourcentage d'actif, CDS inclus

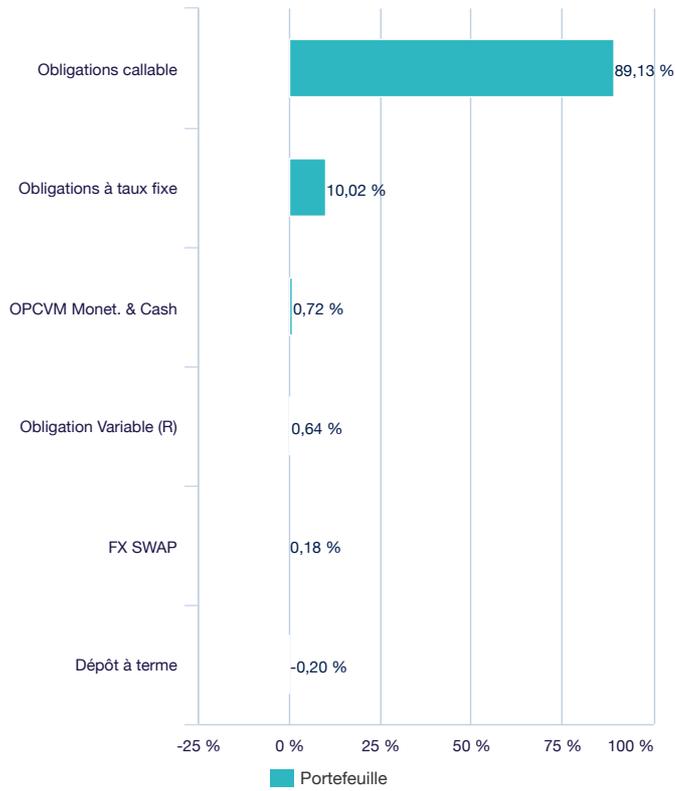
Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



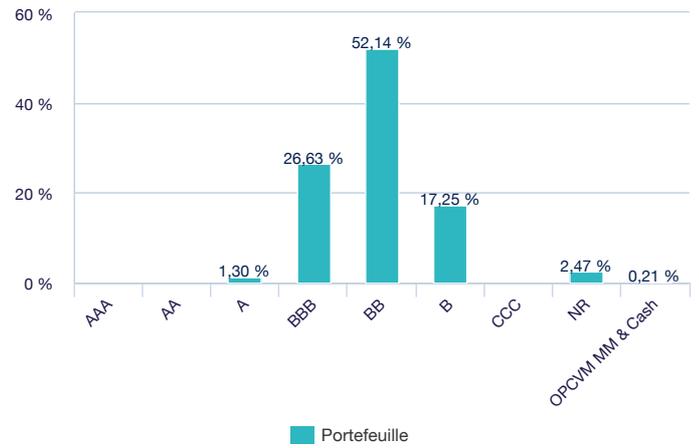
* En pourcentage d'actif, CDS inclus

OBLIGATAIRE ■

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	Etats hors Zone Euro	-	-
ROMANIA	Etats hors Zone Euro	0,71%	0,01
COLOMBIA	Etats hors Zone Euro	0,36%	0,00
UNITED MEXICAN STATES	Etats hors Zone Euro	0,35%	0,00
MOROCCO (KINGDOM OF)	Etats hors Zone Euro	0,28%	0,00
Emetteurs hors Etats	-	-	-
CECONOMY AG	Consommation	2,71%	0,02
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG	Banking SP	2,60%	0,02
WIZZ AIR FINANCE CO BV	Transports	2,50%	0,01
TRAFIGURA FUNDING SA	Énergie	2,47%	0,02
AROUNDTOWN SA	Immobilier	2,43%	0,02
FORVIA	Automobile	2,39%	0,01
AAREAL BANK AG	-	2,32%	0,03
HEIMSTADEN BOSTAD AB	Immobilier	2,18%	0,01
SCIL IV LLC / SCIL USA HLD LLC	Chimie	2,16%	0,03
ELO SACA	Consommation	2,10%	0,01
VF CORP	Consommation	2,08%	0,02
MOBILUX FINANCE SAS	Consommation	2,06%	0,06
CPI PROPERTY GROUP SA	Immobilier	1,92%	0,02
AIR FRANCE-KLM	Transports	1,92%	0,02
EP INFRASTRUCTURE AS	Services Publics	1,82%	0,02

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	24/03/2017
Date de création de la classe	24/03/2017
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0013222379 (Part C/D) FR0013222387
Code Reuters	LP68415743
Code Bloomberg	BFT24IC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	200 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,60% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50%
Durée minimum d'investissement recommandée	2 ans et 10 mois
Historique de l'indice de référence	24/03/2017 : Aucun

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

OBLIGATAIRE ■

SCR Marché

SCR Marché	8,66%
SCR Marché/Scénario Taux UP	8,66%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	8,56%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	1,33%
SCR Taux DOWN	-1,40%
SCR Actions	1,09%
SCR Actions Type 2	1,09%
SCR Crédit	7,40%
SCR Crédit Cash	7,40%
SCR Credit RepackagedLoans	0,00%
SCR Change	0,04%
SCR Concentration	2,24%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
AUMARCHE SAS #NC	1,22%
CECONOMY AG #NC	0,88%
WIZZ AIR HOLDINGS PLC #NC	0,73%
TRAFIGURA CONTROL HOLDINGS PTE	0,71%
FORVIA #NC	0,65%
BLACK DIAMOND CAPITAL MNGT LLC	0,48%
VF CORP #NC	0,43%
MOBILUX SARL #NC	0,41%
INA-HOLDING SCHAEFFLE GMB & KG	0,36%
CPI PROPERTY GROUP SA #NC	0,31%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.